

Employé :

Date d'accueil :

LA MÉCANIQUE AUTOMOBILE

**L'accueil d'un technicien :
service général, service rapide**

Ce formulaire est rempli par le supérieur du nouveau travailleur.

1. L'organisation du travail

<i>Point à vérifier</i>	<i>Date</i>	<i>Fait ? (initiales)</i>	<i>Remarques</i>
<p>Rencontrer le nouveau. L'informer des éléments suivants en lui indiquant où trouver des informations supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nom du supérieur : - L'existence d'une politique et d'un comité de santé et de sécurité - Quoi faire en cas d'urgence (incendie, accident de travail, bris) Comment reconnaître les différentes alarmes - Que faire avec les déchets (déchets dangereux, inflammables) - Le nom des secouristes - Endroit où sont affichées les informations de santé et de sécurité : 			
<p>Désigner un parrain qui accompagnera le nouveau. Le lui présenter.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nom du parrain : - Endroit où il travaille : <p>Le parrain joue un rôle de superviseur et de répondant. C'est à lui que le nouveau s'adresse pour clarifier des doutes avant de travailler sans supervision directe.</p>			
<p>Faire une tournée générale des lieux avec le nouveau et le parrain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les lieux de travail - Montrer à quel endroit sont affichés les renseignements de santé et de sécurité (membres du comité, secouristes, avis CSST et mutuelle, plans) - Indiquer où sont classées les fiches signalétiques et comment y accéder (cartables SIMDUT, système informatique...) - L'informer des éléments critiques de sécurité : accès et sorties de secours, alarmes, extincteurs, lieux dangereux... 			
<p>Indiquer la politique sur les équipements de protection personnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Où les trouver : - Que faire en cas de bris : - Besoins spéciaux ? (ex. : lunettes avec prescription) 			
<p>Autres éléments :</p>			

Mode d'emploi :

Suivre les étapes de cette fiche lors de l'accueil du travailleur.
Faire le suivi de l'accueil lors de réunions du comité de santé et de sécurité, le cas échéant.

Remarque.

On peut remettre une copie de cette fiche au nouvel employé pour qu'il fasse aussi le suivi de son accueil.

2. Les équipements et la tâche

<i>Point à vérifier</i>	<i>Date prévue</i>	<i>Fait ? (initiales)</i>	<i>Documents de soutien</i>	<i>Remarques</i>
Connaissance de base des dangers graves. – Donner immédiatement des informations de base –		Faire une liste des dangers graves (ex. fuite ou transvidage d'essence)
Connaissance des risques généraux. Formation selon les risques – Produits dangereux : SIMDUT (obligatoire) – Autres :	Fiche technique <u>Gérer le SIMDUT...</u>	Important : Savoir reconnaître un contenant de produits dangereux
Connaissance des procédés Formation ou autoformation au besoin – Pont élévateur : <u>autoformation Ponts 2 colonnes</u> – Si ce travailleur fait aussi du service de pneus : – Serv. de pneus et méthode de soulèvement des roues : <u>autoformation Maniement des roues</u> – Autres risques : – Alignement (s'il y a lieu) – Autres :	Fiche technique <u>Levage sur pont 2 colonnes</u> Section du site (et fiches) <u>Le service de pneus</u>	Faire la liste des procédés ; s'assurer que le nouveau connaît les risques et mesures de prévention Expliquer que certaines postures nuisent aux articulations et peuvent entraîner des maladies
Connaissance des appareils eux-mêmes Le supérieur s'assure que le nouveau connaît le fonctionnement des commandes – Machines à pneus – Poste d'alignement – Autres :		Faire la liste des appareils nécessaires au travail. Le parrain accompagne le nouvel employé.
Connaissance des méthodes de travail Le supérieur accompagne le nouveau pour s'assurer que les bonnes méthodes sont utilisées – –		Le parrain accompagne le nouvel employé.
Équipements de protection personnelle On informe le nouveau des équipements requis : – lunettes, chaussures, gants – autres :		Il est important d'expliquer à quoi ils servent (accidents et blessures évités)
Autres éléments :				
Date :				
Signature du supérieur		Signature de l'employé		

3. Le suivi

À tous les trois mois ou plus souvent si nécessaire, vérifier les points de la liste ci-haut.
 Détecter les manquements et apporter le suivi nécessaire (accompagnement, rencontre d'information, etc.)
 Surveiller particulièrement : les méthodes de travail et les équipements de protection personnelle.

Si nécessaire, imprimer une nouvelle fiche et remplir de nouveau la section 2.